

COMMUNE DE LA VILLENEUVE AU CHÊNE
COMPTE DE LA REUNION DU VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016

L'an 2016 le 23 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle des réunions sous la présidence de CERVANTES Jésus, Maire.

Présents : M. CERVANTES Jésus, Maire, M. BACHELERY Alain (arrivé en cours de séance), M. BRACKE Thierry, Mme DJURICEK Maria, M. GARNIER Sylvain (arrivé en cours de séance), Mme MAROT Aurélie, M. MAIER Jean-Paul, Mme OCKOCKI Sophie, M. TISSOT Romain, M. THOMAS Ludovic, Mme VILLAIN Brigitte.

A été nommé secrétaire : M. BRACKE Thierry

- Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 26 juillet 2016.
- Notification du montant du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour l'exercice 2016 : **4 382 €**
- Décisions modificatives n° 1 et 2 approuvées à l'unanimité
 - **transfert de 500 euros** du compte 022 "dépenses imprévues" au compte 73925 "Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)
 - **Inscription de 2 592 euros** au compte 231 "Immobilisations corporelles en cours" en recettes d'investissement
- Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté issue de la fusion de la Communauté de communes de Soulaines et de la Communauté de communes des Rivières :
Nombre de sièges : 53 (méthode de droit commun dite au tableau)
- Délibérations de la Régie électrique entérinées à l'unanimité
 - 1/ Délibération 002/16-09 : *Dénonciation du contrat de prestations informatiques - GFI Informatique*
 - 2/ Délibération 003/16-09 : *Contrat de prestations informatiques e-GEE*
 - 3/ Délibération 004/16-09 : *Constatation d'extinction de créances*
- SOCIETE SPL-XDEMAT : Approbation à l'unanimité sur l'examen du rapport de gestion du Conseil d'administration et l'augmentation du capital social de la société
- Bilan du RPI – Année scolaire 2015-2016
 - Coût pour l'école de La Villeneuve au Chêne : 32 056,38 € pour 48 élèves**
 - Coût pour l'école de Mesnil Saint Père : 40 850,58 € pour 49 élèves**
- Décision unanime de faire installer un système d'alerte Attentat à l'école Place de la Charme.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 23h30

Le Maire,